Départ en retraite d'Armelle

Armelle vient de terminer sa mission au SSIAD de Houat. Depuis 2013, on la voyait sur son vélo, traverser le village, empressée et aux petits soins pour tout le monde. L'ensemble des élus de la municipalité se joignent à moi pour la remercier vivement pour son dévouement. Valérie prendra ensuite la relève pour proposer une offre de soin similaire.

Marché de Noël

Cette année, un marché de Noël est organisé au Foyer municipal le 26 novembre par trois associations houataises (Stiren er Mor, Les Alizés et l'Association des Parents d'Élèves) afin de promouvoir l'artisanat local au travers des cadeaux de Noël *Made in Houat*.

Vin chaud et châtaignes accompagneront cet évènement.

Si vous souhaitez exposer, il suffit d'adhérer à l'une de ces trois associations.

Infos pratiques

- **Déchetterie**
  lundi et mercredi ..... 10 h à 12 h
  samedi ..... 14 h à 16 h
- **Magasin Gratuit**
  lundi et mercredi ..... 10 h à 12 h
  jeudi ..... 10 h à 12 h
  14 h à 17 h
  samedi ..... 14 h à 16 h
- **Bibliothèque**
  jeudi.....15 h 30 à 17 h 30
- **Accueil périscolaire**
  lundi, jeudi, vendredi 16 h 30 à 17 h 15
  mardi ..... 15 h 30 à 17 h 15
- **Cabinet médical**
  09 63 53 68 67
- **Kinésithérapeute**
  06 10 30 44 58

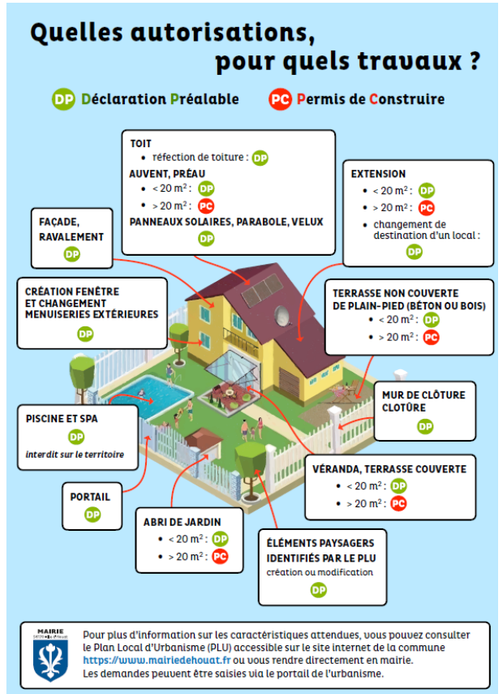

MAIRIE
56170 - Ile d'Houat
mairie-houat@wanadoo.fr
02 97 30 68 04

Bulletin Municipal

novembre 2022

L'édito du Maire

Dès 1973, le groupement des pêcheurs artisans houatais (GPAH) s'inquiétait de l'appauvrissement des fonds et du « droit à la mer ». Pour autant, à l'époque déjà, certains pêcheurs décidaient en toute conscience d'aller gratter davantage les fonds, fraudant les zones interdites et les cantonnements, alors même que les moyens mis en œuvre ne permettaient pas de compenser la diminution des apports. Depuis lors, la mer qui est le lieu et le moyen de travail de nos pêcheurs est partagée, exploitée, vendue et polluée.

Le GPAH demandait qu'une réflexion soit engagée pour définir un schéma d'aménagement des eaux littorales, pour permettre la reconstitution des fonds marins, l'installation mesurée de structure d'aquaculture et la maîtrise des usages de plaisance et de loisirs. On parlait alors de « Ceinture bleue », une zone de protection où les fonds seraient repeuplés aussi bien en quantité qu'en variété d'espèces, réservée à une culture océanique ou mariculture, tel que ce fut le cas avec l'écloserie et l'alevinage de homards.

*Force est de constater que pour l'heure ce type de démarche n'est toujours pas mise en œuvre. Toutefois, l'équipe municipale reste profondément attachée à cette gestion qui permettrait le renouvellement de la ressource halieutique, mais aussi le développement d'autres cultures. **Ag er mor e viuamb**, le développement économique de l'Île doit passer par la pêche et les cultures marines.*

Le Japon a su mettre en place une gestion côtière similaire, avec une marge littorale allant jusqu'à 25 mètres de fonds dont la gestion appartient à la commune littorale et s'organise majoritairement sous forme de coopérative maritime regroupant les pêcheurs japonais.

À mon tour, avec le soutien des Houatais et pour les générations à venir, je m'engage dans ce projet de « Ceinture bleue », pour que les produits de la pêche de Houat puissent être valorisés, pour qu'on permette aux fonds marins de se régénérer et qu'on développe de nouveaux modèles économiques maritimes.

De la mer, nous vivons.

Philippe LE FUR, Maire de l'île d'Houat

Festival insulaire

Afin d'organiser au mieux les 10 ans du Festival Les Insulaires à Houat une réunion est prévue le 3 décembre prochain au Foyer. Les thèmes sont variés : l'animation, le logement, les repas, le montage et le démontage. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour faire honneur à cet évènement et montrer que Houat saura être au rendez-vous.

Le logement

Le logement a été un sujet phare de cet automne. En effet, à l'instar des autres communes littorales et de nos voisins insulaires, Houat est occupée à près de 70% par des résidences secondaires. Ce constat freine le développement de l'Île, l'accueil d'actifs et la diversification des activités économiques.

C'est pourquoi la commune avec l'association des Îles du Ponant s'est investie auprès de la préfecture, de nos députés et du Sénat pour que des mesures soient prises. Un collectif citoyen, « ***L'ardoise salée*** », s'est également créé afin d'organiser un espace de discussion autour de cette thématique. En effet, l'offre de la mairie ne permettra pas de répondre aux 16 demandes de logement déjà enregistrées depuis plusieurs années. Il est important que le parc privé contribue également à loger des résidents à l'année.

Aussi, je compte sur l'ensemble de vos initiatives pour permettre de répondre collectivement à cet enjeu.

Écopâturage

Depuis quelques années, la commune s'était engagée pour la mise en place de l'écopâturage à Houat, en contribuant avec des habitants de Houat à l'achat de quelques moutons et à l'installation d'un premier enclos. Le cheptel grandissant et avec l'installation d'un élevage de chèvres par Elen et Patrick, il est apparu important de revoir l'organisation de cet écopâturage.

Des conventions ont été signées le 9 novembre dernier, établissant les parcelles susceptibles de faire l'objet d'un entretien par l'écopâturage, en concertation avec les instances protégeant la biodiversité, notamment Natura 2000. Cette mise en œuvre permet à la commune d'économiser jusqu'à trente opérations par an mobilisant un employé communal avec le tracteur, dont 10 passages par an au Vallon. Cette démarche permet également de soutenir ces activités agricoles avec la production de viande de mouton et de fromage de chèvre.

En contrepartie de la gratuité des pâtures, il est convenu avec chacun des éleveurs d'ouvrir leur activité au public, deux demi-journées par an.

Permanence de la Conseillère numérique

La présentation de notre conseillère numérique, Karine GRIMAUDO, le 29 septembre dernier a rencontré un franc succès. Une dizaine de personnes était intéressée. Au-delà des ateliers qui seront organisés en groupe 1 à 2 fois par mois sur des thématiques définies, Karine peut vous accompagner sur l'ensemble de vos démarches dématérialisées. Il vous suffit de prendre rendez-vous au 07.61.78.16.85 ou à l'adresse suivante : conseillernumerique@ville-quiberon.fr.

Elle sera notamment présente les 24 novembre, 2, 9 et 16 décembre, l'occasion éventuellement de simplifier vos déclarations fiscales.

Aire de Jeux

Notre aire de jeu a perdu son équipement phare, Le Viking. Les matériaux ont subi une dégradation avancée remettant en cause la solidité et la stabilité de la structure. Suite à un contrôle demandé par la mairie et pour assurer la sécurité de nos enfants, l'équipement a dû être démantelé. Une nouvelle structure pourra être installée tenant compte des crédits qui seront votés pour le budget 2023.

Chasse

La chasse est ouverte du 18 septembre 2022 au 28 février 2023 sur toute la campagne (partie en rouge), sauf les mardi, vendredi et jours fériés.

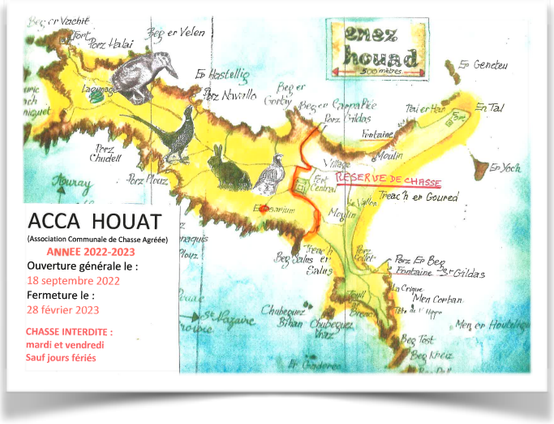

Pays d'Art et d'Histoire

Chaumières ou bateaux, murets ou façades Art Déco, gares, chapelles, usines… Le patrimoine qui nous entoure est unique, et c'est là toute sa valeur ! Afin d'identifier, de préserver et de valoriser ce patrimoine si riche et varié, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique a décidé de s'engager dans la démarche de labellisation Pays d'Art et d'Histoire. Vous être ainsi invités à jouer les enquêteurs pour recenser notre « Épatant Patrimoine » ! Prévu sur une durée de deux ans, cet inventaire général du patrimoine culturel a pour but de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Ce projet structurant et fédérateur pour le territoire a pour but de remettre les habitants au cœur de l'initiative en les invitant à contribuer à un Inventaire participatif et en les sensibilisant à la qualité de leur patrimoine, de l'architecture et de leur cadre de vie.

Au fil des paysages de nos 24 communes, sera recensé, pêle-mêle, du patrimoine matériel et immatériel, du patrimoine mobilier et immobilier, du patrimoine culturel et naturel. Chaque site, élément ou objet, trouvera sa place dans une thématique :

- les mégalithes : dolmen, tumulus, menhir…
- le religieux : église, chapelle, calvaire, croix de chemin, fontaine, abbaye…
- l'habitat : ferme, maison (maison de pêcheur, villa…), immeuble, manoir, château…
- le maritime / le patrimoine lié à l'eau : conserverie, moulin (à eau, à marée ou à vent), cale, bateau, port…
- le breton : langue, musique, danse, costume…
- le naturel et le paysager : faune et flore selon le milieu, lande, bocage, prairie, verger, cours d'eau, zone humide…
- l'économique : agricole, artisanal, industriel…
- le militaire : éperon barré, batterie d'artillerie, fort, caserne, blockhaus…